

# Guide inscription pédagogique 2022/2023 – Parcours cinéma

## Qu'est-ce que L'inscription pédagogique ou IP ou inscription au contrôle des connaissances ? Sources Extraites du règlement des études

« L'inscription pédagogique permet à l'étudiant de s'inscrire dans les enseignements obligatoires et/ou optionnels prévus dans la maquette de sa filière. **Seule cette inscription permet à l'étudiant de s'inscrire aux examens et de valider les enseignements, les semestres et l'année. Elle est donc obligatoire.** L'étudiant doit procéder à son inscription pédagogique selon un calendrier fixé annuellement par le CEVU. Il est de sa responsabilité de veiller à l'exactitude des informations contenues dans son contrat pédagogique. .... »

**En résumé : L'inscription pédagogique s'effectue après l'inscription administrative. Elle est obligatoire pour passer les examens, valider son année, ainsi que pour le maintien des bourses.**

**IP = Inscription pédagogique = Inscription au contrôle des connaissances**

## Comment s'inscrit-t-on ?

A partir de votre ENT (Environnement Numérique de travail), onglet inscription, puis inscription pédagogique. **Vous devez réaliser vos choix pour les deux semestres.** Vous aurez la possibilité de modifier les enseignements du deuxième semestre, selon le calendrier, joint, ci-dessous.

The screenshot shows the ENT interface for Université Paul-Valéry - Montpellier 3. The top navigation bar includes 'Accueil', 'Inscriptions', 'Scolarité et examens', 'Outils pédagogiques', 'Outils collaboratifs', and 'Assistance'. The 'Inscriptions' menu is highlighted with a red circle. Below the navigation bar, there are three main sections: 'Réinscription administrative', 'Inscription pédagogique', and 'Choix d'un groupe'. The 'Inscription pédagogique' section is highlighted with a red circle. Below these sections, there is a 'Choix du groupe de TD informatique' section.

- Accueil

- Inscriptions

- Scolarité et examens

- Outils pédagogiques

- Outils collaboratifs

- Assistance

Inscription pédagogique



Options ▾

## INSCRIPTIONS PEDAGOGIQUES

Inscriptions pédagogiques = Inscriptions aux examens

L'inscription pédagogique s'effectue après l'inscription administrative.

L'inscription pédagogique consiste à vous inscrire aux unités d'enseignement (UE) de votre formation et à sélectionner certains cours au sein des UE à choix.

Elle est **obligatoire** pour la gestion des notes et des examens ainsi que pour le maintien du droit à bourse d'enseignement supérieur pour l'année en cours.

Elle permet d'établir votre **contrat pédagogique**.

Si votre inscription pédagogique a bien été enregistrée, vous pouvez modifier certains de vos choix sur le semestre pair uniquement.

### Modification de vos choix sur le semestre pair

**Seuls les étudiants ayant effectués leur inscription pédagogique complète dans les délais prévus peuvent accéder à la modification de leur choix sur le second semestre.**

Vous avez constaté une erreur ou une incompatibilité dans votre emploi du temps; vous pouvez modifier vos choix pour le second semestre à l'exception des choix de langues ou des enseignements d'ouverture (contacter votre secrétariat pédagogique).

Modification en ligne (conseillé) sur le semestre 2 uniquement.

## QUAND ?

- du 8 septembre (14h) au 30 octobre 2022 (12h) dernier délai !
- Possibilité de modifier le deuxième semestre : du 23/01/2023 (12) au 03/02/2023 (12h)

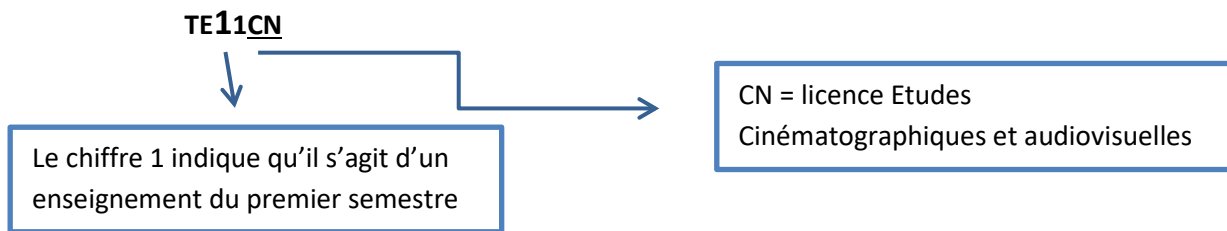
## Quels sont les enseignements obligatoires et optionnels qui me sont proposés en L1 Cinéma ?

Votre année se compose de **deux semestres** de **7 Unités d'enseignement** (UE) chacun, eux même composés d'**ECUE** (Elément Constitutif d'une Unité d'Enseignement).

### Chaque semestre s'articule de la manière suivante :

- ✓ **Des enseignements disciplinaires de cinéma** : (TE11CN, TE12CN et TE13CN), ces enseignements sont dispensés à l'UFR1 et sont spécifiques au parcours Cinéma. (CN = Cinéma)
- ✓ **Deux enseignements transversaux obligatoire** : **informatique et Méthodologie universitaire**
- ✓ **Une langue obligatoire, à choix**
- ✓ **Deux enseignements personnalisés, à choix**

## Comment lire un code ECUE ?



### Exemple codification :

LT = littérature

PH = philosophie

TH = Théâtre....

Ainsi, chaque étudiant aura une inscription pédagogique différente et son emploi du temps variera en fonction des enseignements qu'il aura choisis.

La plupart des enseignements se déclinent en **CM + TD/TP** (Cours Magistraux et Travaux Dirigés, Travaux Pratiques), certains ne sont dispensés qu'en cours magistraux et enfin d'autres sous forme de TD ou TP. Il convient de bien lire la maquette et d'être vigilant en vous inscrivant ensuite dans les groupes de TD, une fois l'inscription pédagogique terminée.

## Quelques règles de base. Que puis-je faire ou ne pas faire ?

- ✓ « ...**Langue obligatoire** en licence et master : L'étudiant devant atteindre au moins un niveau de certification B2 en fin de master, **la langue choisie doit être poursuivie pendant tout le cycle de licence et de master.**
- ✓ La même langue ne peut pas être choisie en langue obligatoire et langue optionnelle ; cette disposition concerne également les étudiants en échange Erasmus.
- ✓ Les étudiants en échange Erasmus ne peuvent s'inscrire dans deux niveaux différents de la même langue optionnelle.
- ✓ Enseignements personnalisés en licence : La même langue optionnelle ainsi que son niveau doit être suivi sur les deux semestres.

## Inscription dans les groupes de TD

L'inscription dans les groupes de TD s'effectue soit à partir de l'inscription pédagogique, soit sur la plateforme MGROUP (ENT : Inscription/choix d'un groupe).

## Maquette des enseignements

Licence 1e année						
Mention : Cinéma et audiovisuel						
Semestre 1		Volume horaire total étudiant	CM 50% Max	TD	TP	ECTS (= coeff)
<b>TU1ACN</b>	<b>Spécialité disciplinaire et enseignements connexes</b>	<b>136,5</b>				<b>22</b>
TE11CN	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel 1	45,5	19,5	26		8
TE12CN	Analyse filmique 1	45,5	19,5		26,0	8
TE13CN	Pratiques et techniques 1	45,5	19,5		26,0	6
<b>TU1KCN</b>	<b>Enseignements transversaux (obligatoire)</b>	<b>36,0</b>				<b>2</b>
TE18XI	Compétences en info : mise à niveau	12,0				1
TE1MTCN	Méthodologie du travail universitaire	6,0				1
<b>TU1LV</b>	<b>Langue obligatoire</b>	<b>18,0</b>				<b>2</b>
<b>U1CASC5</b>	<b>Enseignements personnalisés (2 au choix)</b>	<b>36,0</b>				<b>4</b>
TA1A	Langue ancienne	18,0				2
TA1CG	Culture générale	18,0				2
TA1O	Langue optionnelle	18,0				2
TE18ECO	Humanités écologiques	18,0				2
TE18EP	Éducation physique et sportive : découverte de la pratique	18,0				2
TE18HN	Humanités numériques	18,0				2
TE18OCN	Renforcement méthodologique et disciplinaire	18,0				2
<b>Total semestre 1</b>		<b>226,5</b>				<b>30</b>
Semestre 2		Volume horaire total étudiant	CM 50% Max	TD	TP	ECTS (= coeff)
<b>TU2ACN</b>	<b>Spécialité disciplinaire et enseignements connexes</b>	<b>156,0</b>				<b>22</b>
TE21CN	Histoire du cinéma et de l'audiovisuel 2	45,5	19,5	26,00		6
TE22CN	Esthétique du cinéma et de l'audiovisuel	45,5	19,5	26,0		6
TE23CN	Pratiques et techniques 2	45,5	19,5		26,00	6
TE24CN	Nouveaux médias : usages et enjeux	19,5	19,5			4
<b>TU2KCN</b>	<b>Enseignements transversaux (obligatoire)</b>	<b>36,0</b>				<b>2</b>
TE28XI	Compétences en info : mise à niveau	12,0				1
TE2MTCN	Méthodologie du travail universitaire	6,0				1
<b>TU2LV</b>	<b>Langue obligatoire</b>	<b>18,0</b>				<b>2</b>
<b>U2CASC5</b>	<b>Enseignements personnalisés (2 au choix)</b>	<b>36,0</b>				<b>4</b>
TA2A	Langue ancienne	18,0				2
TA2CG	Culture générale	18,0				2
TA2O	Langue optionnelle	18,0				2
TE28ECO	Humanités écologiques	18,0				2
TE28EP	Éducation physique et sportive : approfondis. De la pratique	18,0				2
TE28HN	Humanités numériques	18,0				2
TE28OCN	Renforcement méthodologique et disciplinaire	18,0				2
<b>Total semestre 2</b>		<b>246,0</b>				<b>30</b>
<b>Total Licence 1</b>		<b>472,5</b>				<b>60</b>

Ces trois colonnes permettent de savoir comment est composé l'ECUE :  
D'un CM + TD ou que d'un CM ou que d'un TD/TP.

4 UE

ECUE

Sous l'UE spécialité disciplinaire. Il y a des ECUE. Tous obligatoires car il n'y a pas de choix.

## A QUEL SECRETARIAT DOIS-JE M'ADRESSER ? QUELS SONT MES INTERLOCUTEURS ?

Le secrétariat **cinéma** est votre principal interlocuteur, il vous accompagne dans toutes les étapes de la scolarité et gère en lien avec le corps enseignant l'organisation administrative des enseignements de cinéma, enseignements disciplinaires et majeure.

Adresse Générique : [secretariat.cinema@univ-montp3.fr](mailto:secretariat.cinema@univ-montp3.fr)

Les autres enseignements sont des transversaux, les cours sont mutualisés soit avec d'autres étudiants de l'UFR1, c'est le cas de la mineure à choix ou du tronc commun, soit avec des étudiants provenant de tous les autres UFR, c'est le cas de l'informatique, des langues ou des ouvertures. Vous devrez donc vous adresser pour ces matières aux secrétariats et/ou services concernés.

### CONTACTS RELATIFS ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS DANS D'AUTRES UFR ou « TRANSVERSAUX »

<b>UFR 6</b>	Informatique	<a href="mailto:miap.cours_informatiques@univ-montp3.fr">miap.cours_informatiques@univ-montp3.fr</a>	04 67 14 26 96	B110
	Humanités numériques		07 64 54 10 47	RDC bât B
	Humanités écologiques	<a href="mailto:secretariat.hum-eco@univ-montp3.fr">secretariat.hum-eco@univ-montp3.fr</a>		B112
<b>CLER</b>	Langue vivante majeure et mineure	<a href="mailto:cler@univ-montp3.fr">cler@univ-montp3.fr</a>	04 67 14 21 54	Bâtiment Ch.Renouvier 2ème étage - bureau 202
<b>SUAPS</b>	Sport	<a href="mailto:suaps@univ-montp3.fr">suaps@univ-montp3.fr</a>		MDE (maison des étudiants) 1er étage

**CLER = Centre de Langues Étrangères et Régionales**

**SUAPS = Service Universitaire des Activités Physique et Sportives**

**UFR6 = UFR d'Éducation et Sciences pour les LLASHS (Lettres Langues Arts Sciences Humaines et Sociales).**

**Il est de la responsabilité de l'étudiant de veiller à l'exactitude des informations contenues dans son contrat pédagogique.**

**Une fois votre inscription pédagogique validée, vous devez l'imprimer, la signer, la conserver et vous inscrire dans les groupes de TD/TP sur MGROUPE.**